



Radio France

PARITAIRE **A BON COMPTE...**

La direction de Radio France avait promis cette année une commission paritaire comparable à celle de l'année dernière pour les journalistes. Pour ce qui est du nombre de mesures, **le compte y est : 136 promotions**. C'est même un peu mieux que l'an passé mais il faut tenir compte du fait que la nouvelle DRH ne fait plus de « promesses fermes » pour l'année suivante (environ une quinzaine chaque année jusque là). Elles se sont transformées en promotions actées dès maintenant, qui prendront effet au 1^{er} janvier prochain et c'est très bien ainsi.

Sur ces 136 promotions, il y a 86 fonctionnelles et 50 pécuniaires (dont 13 pécuniaires d'un montant de 7,5%, équivalant à celui d'une fonctionnelle).

Cela fait une promotion pour un peu plus de 20% de l'effectif journaliste de Radio France (hormis les cadres, traités hors paritaire).

Rappelons quand même qu'entre deux promotions, nous devons nous contenter d'augmentations collectives qui restent chiches (1% d'augmentation du NIS cette année, sans accord des syndicats, c'est moins que l'inflation. Quant à notre point d'indice, il reste plus gelé que jamais...)

Au moins, sur cette paritaire, la direction a donc tenu son engagement. Il y a même un équilibre parfait entre le nombre de promotions dans les rédactions locales et les rédactions nationales. Mais derrière ce chiffre se cache une inégalité persistante que le SNJ-CGT a une nouvelle fois dénoncée. **Le rythme des promotions dans les rédactions nationales demeure plus rapide que dans les rédactions locales**. A Paris, il n'est pas rare d'avoir une promotion tous les 2 ou 3 ans, en région, il faut souvent attendre deux fois plus longtemps.

La direction a bien fait un effort pour les fonctions les plus basses (reporteurs, journalistes spécialisés...). Ce que demandait également le SNJ-CGT car beaucoup de journalistes recrutés récemment ont déjà plusieurs années d'ancienneté en tant que CDD ou pigiste. Mais un grand nombre de journalistes du réseau Bleu stagnent toujours dans les fonctions intermédiaires.

De telles inégalités dans les progressions de carrière ne sont pas acceptables !

A Paris, la direction a également choisi de promouvoir tous les journalistes d'un même service, le service politique de France Inter. Ils avaient pourtant tous été promus l'année dernière ou l'année précédente. La qualité du travail de nos collègues n'est évidemment pas en cause mais ce choix pose question. **Pour le SNJ-CGT, la reconnaissance du mérite, quel qu'il soit, ne doit pas faire oublier l'équité, aussi bien entre Paris et les régions qu'au sein même des rédactions.**

Paris, le 24/11/2006